



## Résultats semestriels au 30 juin 2017

**Europlasma SA, spécialisée dans la conception et l'exploitation de solutions plasma destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux**, annonce aujourd'hui ses résultats pour le semestre clos le 30 juin 2017, qui ont fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes et qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 24 octobre 2017.

Commentant les résultats et l'activité, Jean-Eric Petit, Directeur Général, déclare :

« 2017 a vu la concrétisation industrielle et commerciale des applications innovantes du groupe. Europlasma Industries possède maintenant deux vitrines commerciales, avec une unité de vitrification des cendres volantes en Chine (KNC), et une unité de traitement des déchets faiblement radioactifs en Bulgarie (KNPP). Inertam retrouve progressivement son niveau standard de production à l'issue de 18 mois de travaux et de réorganisation. Enfin, après la Final Acceptance de CHO Morcenx obtenue en Juin, le récent financement, à hauteur de 2 millions d'euros de CHO Tiper par la Région Nouvelle Aquitaine, confirme l'engagement des collectivités locales pour la réalisation de centrales parfaitement adaptées aux enjeux environnementaux et énergétiques actuels et futurs »

### Activité et résultats

Baisse du Chiffre d'affaires principalement attribuée au segment Traitement de l'Amiante.  
Perte nette de 11,1 M€, dont 4 M€ d'éléments non monétaires, en augmentation de 2,1 M€ comparativement au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

En milliers d'euros K€	30/06/2017	30/06/2016	Variation
Chiffre d'affaires	3 624	5 709	-2 085
EBITDA	-6 618	-4 979	-1 639
Résultat opérationnel	-10 171	-8 571	-1 599
Résultat financier	-1 013	-423	-591
Résultat net de la période	-11 126	-9 024	-2 102
Résultat net (part Groupe)	-11 125	-9 024	-2 101
Résultat par action (en euros par action)	-0,09	-0,13	0,04

Source : Comptes consolidés semestriels 2017 arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 octobre 2017, ayant fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes.

### Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel 2017 s'établit à 3 624 K€ contre 5 709 K€ au 30 juin 2016. Cette diminution de 37%, soit – 2 085 K€, est principalement attribuable au segment Traitement de l'Amiante qui, malgré une progression sensible au S1 2017 par rapport au S2 2016, n'a pas encore retrouvé les cadences de production pré-datant les ajustements réglementaires de l'été 2016, et enregistre ainsi une baisse de 1 886 K€ sur son chiffre d'affaires.

La répartition du chiffre d'affaires par segment d'activité est analysée ci-après :

Le segment Energies Renouvelables (CHO Power) a enregistré un chiffre d'affaires de 2 K€, contre 3 K€ au 30 juin 2016. En effet, cette activité repose encore exclusivement sur le contrat EPC\* de la centrale électrique de Morcenx et dans ce cadre, la révision à la hausse du budget de ce contrat neutralise les effets de l'avancement ce qui ne permet pas d'enregistrer de revenus sur la période.

Le segment Traitement de l'Amiante (Inertam) enregistre au 30 juin 2017 un chiffre d'affaires de 2 994 K€ en diminution de 1 886 K€ par rapport à celui enregistré au 30 juin 2016 qui ressortait à 4 880 K€. Cette baisse découle de l'arrêt de production intervenue de janvier à mars 2017 correspondant à la phase de réfection complète du four dans le cycle de production, qui s'est prolongé à la suite d'incidents techniques. Ainsi, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017, Inertam n'a pu traiter que 1 351 tonnes, contre 2 294 tonnes au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Le niveau standard de production devrait être atteint au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2017 après la réalisation des investissements permettant, tout en restant en conformité avec les nouvelles règles sur les taux d'empoussièrement, de ne plus avoir à interrompre fréquemment le processus de production.

Le segment Solutions Plasma (Europlasma Industries) a généré un chiffre d'affaires de 628 K€, contre 826 K€ au 30 juin 2016. Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2017 est constitué pour sa plus grande partie des revenus constatés, pour un montant de 375 K€, sur le déroulement du contrat signé fin 2016 dans le secteur du nucléaire pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène destiné aux déchets moyennement actifs, et pour le reste principalement des recettes dégagées sur la fin des contrats KNPP\* pour 129 K€ et KNC\* pour 97 K€ contre respectivement 514 K€ et 163 K€ en 2016.

## Résultats et performance opérationnelle

L'EBITDA\* qui ressort à – 6 618 K€ au 30 juin 2017 est en retrait de 33% rapporté à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

La réduction de la perte opérationnelle d'Europlasma Industries et la stabilisation (malgré une provision au 30 juin 2017) de celle de CHO Power sont insuffisantes pour compenser l'augmentation de la perte opérationnelle d'Inertam.

Le résultat opérationnel s'établit à - 10 171 K€ contre - 8 571 K€ au 30 juin 2016 en raison de la baisse de l'EBITDA et d'une dépréciation totale du goodwill Inertam de 656 K€. La répartition par segment d'activité est analysée ci-après.

Le segment Energies Renouvelables enregistre au 1<sup>er</sup> semestre 2017 une perte opérationnelle de - 5 583 K€ du même ordre que celle enregistrée au 1<sup>er</sup> semestre 2016 qui s'élevait à - 5 579 K€.

En effet, la FA\* s'accompagne d'un engagement de CHO Power de poursuivre les travaux en cours comprenant notamment le déploiement d'un plan d'optimisation incluant l'ajustement des modes opératoires et la remise à niveau de certains équipements, ce qui fait l'objet d'une provision complémentaire de 3 450 K€ au 30 juin 2017.

Ces mesures permettront de maximiser la rentabilité économique à long-terme de l'unité de production, mais conduit à différer l'atteinte du niveau optimum de production de CHO Morcenx.

Le segment Traitement de l'Amiante enregistre au 1<sup>er</sup> semestre 2017 une perte opérationnelle de – 2 964 K€ contre – 1 190 K€ au 30 juin 2016. L'écart constaté de – 1 774 K€ s'explique essentiellement par une perte de marge brute (pour un montant de – 1 880 K€) consécutive à la baisse du chiffre d'affaires, et par la dépréciation totale du goodwill (pour un montant de 656k€)

Le segment Solutions Plasma (Europlasma Industries et divers) enregistre une perte opérationnelle de – 1 629 K€ marquant une amélioration de 187 K€ rapportée à la perte de – 1 816 K€ au 30 juin 2016.

Ces pertes incluent l'intégralité des coûts Corporate du groupe pour un montant de 962 K€ au 30 juin 2017 et 843 K€ au 30 juin 2016.

\* cf glossaire

Ainsi, hors charges Corporate, le résultat opérationnel d'Europlasma Industries se traduit par une perte pour le 1er semestre 2017 de - 667 K€ contre - 973 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2016, soit une amélioration de 306 K€.

Le segment Air & Gaz enregistre un résultat opérationnel de 6 K€ au 30 juin 2017 contre 14 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Le résultat financier consolidé au 30 juin 2017 qui s'établit à - 1 013 K€ contre - 423 K€ en 2016, est impacté par le retraitement des BSA (les BSA2) associés aux OCA\* souscrites par Bracknor Fund Ltd. Ceux-ci ayant une clause de variabilité de leur prix d'exercice, ils sont considérés comme des produits dérivés pour lesquels la variation de leur juste valeur se traduit par l'enregistrement d'une perte ou d'un produit financier. Au 30 juin 2017, la variation de la juste valeur de ces BSA conduit à enregistrer une perte de - 610 K€, ce qui ne fut pas le cas au 30 juin 2016 date à laquelle ces mêmes BSA n'avaient pas encore été émis.

La quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence représente un profit de 40 K€ contre une perte de - 4 K€ au 30 juin 2016. Cette quote-part concerne la société CHO Morcenx, propriétaire de la centrale électrique à Morcenx.

Le résultat net de l'ensemble consolidé part du groupe qui recouvre le résultat opérationnel, le résultat financier, l'impôt et la quote-part des sociétés mises en équivalence, s'établit au 1er semestre 2017 à - 11 125 K€ contre - 9 024 K€ au 1er semestre 2016.

La quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat net au 30 juin 2017 est comme au 30 juin 2016 non significative.

## Bilan et trésorerie

### Structure financière

Trésorerie de 2,5 M€ en diminution de 2,4 M€.

Dettes Financières à 13 M€ en diminution de 0,3 M€.

Capitaux propres négatifs de - 7,3 M€.

En milliers d'euros (K€)	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Actifs non courants	23 455	23 448	6
Actifs courants (hors trésorerie)	14 477	14 385	92
Trésorerie	2 477	4 882	-2 405
Capitaux Propres - Part du Groupe	-7 293	-3 640	-3 652
Intérêts hors groupe	42	91	-49
Dettes financières non courantes	10 188	10 503	-315
Dettes financières courantes	2 870	2 900	-30
Autres passifs courants et non courants	34 600	32 861	1 739
Total Bilan	40 408	42 715	-2 307
Endettement net	10 582	8 521	2 061
Taux d'endettement Net	-145%	-234%	
Capitaux Propres - Part du Groupe, par action en €/par action	- 0,05	-0,03	-0,02

Source : Comptes consolidés semestriels 2017 arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 octobre 2017, ayant fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes

Le total du bilan au 30 juin 2017 s'établit à 40 408 K€. Il enregistre une variation de -2 307 K€ par rapport au total du 31 décembre 2016 qui était de 42 715 K€. Cette variation résulte des principales évolutions suivantes :

A l'Actif du bilan, l'essentiel de la variation constatée porte sur la trésorerie qui avec un solde de 2 477 K€ enregistre une diminution de 2 405 K€ par rapport au solde du 31 décembre 2016, car les ressources financières obtenues au cours de l'exercice n'ont permis de couvrir qu'une partie des besoins de l'exploitation.

De fait, les actifs non courants et courants hors trésorerie ne varient quasiment pas dans leur globalité, toutefois on peut noter :

Pour les actifs non courants :

- Une baisse de 656 K€ du montant des immobilisations incorporelles due essentiellement à la dépréciation totale du goodwill d'Inertam,
- Une augmentation de 407 K€ du montant des immobilisations corporelles (réfection du four d'Inertam ; solde de l'acquisition des moteurs GE Jenbacher),
- Une augmentation de 256 K€ des dépôts de garantie

Pour les actifs courants hors trésorerie :

- Une augmentation de 132 K€ des stocks
- Une diminution de 232 K€ des créances à encaisser
- Une augmentation de 193 K€ des autres actifs courants (créances fiscales de TVA et de CIR\*).

Au passif du bilan, les capitaux propres sont négatifs au 30 juin 2017 pour un montant de - 7 293 K€ soit une variation de - 3 652 K€ par rapport au 31 décembre 2016. Ils enregistrent sur la période, d'une part, les apports en fonds propres de 6 865 K€ (frais de courtage inclus) résultant essentiellement de la conversion des OCABSA souscrites par Bracknor Fund, auxquels s'ajoutent 607 K€ de variations diverses de postes des capitaux propres, et, d'autre part, la perte de la période pour un montant de -11 125 K€.

Le total des dettes financières, non courantes (10 188 K€) et courantes (2 870 K€), s'élève à 13 059 K€ au 30 juin 2017, en diminution de - 345 K€ par rapport au solde à fin 2016. Cette variation correspond en grande partie aux enregistrements suivants :

- Remboursement d'annuités d'emprunts (emprunt immobilier de la SCIG\* et avances remboursables de la BPI\*) pour 557 K€.
- Capitalisation des intérêts de l'emprunt obligataire d'Europlasma pour 238 K€.

En conséquence, l'endettement net du groupe s'établit à 10 582 K€ au 30 juin 2017 contre un endettement net de 8 521 K€ au 31 décembre 2016.

Les autres passifs courants et non courants représentent un montant de 34 600 K€ au 30 juin 2017 contre 32 861 K€ fin 2016 soit une augmentation 1 739 K€ qui s'explique principalement par :

- Une augmentation de 1 267 K€ des provisions courantes,
- Une augmentation des autres passifs courants de 360 K€ résultant notamment de la variation des produits constatés d'avance.

## Trésorerie : capacité d'autofinancement

En milliers d'euros (K€)	30/06/2017	30/06/2016	Variation
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	-7 010	-5 980	-1 030
Incidence de la variation du BFR	398	1 790	-1 392
Impôts payés	-19	-246	227
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-6 632	-4 436	-2 195
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-1 892	-1 397	-495
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 117	3 142	2 975
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-2 406</b>	<b>-2 691</b>	<b>285</b>
Trésorerie d'ouverture	4 876	6 910	-2 034
Trésorerie de clôture	2 470	4 218	-1 749
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-2 406</b>	<b>-2 691</b>	<b>285</b>

La capacité d'autofinancement ressort au 30 juin 2017 à - 7 010 K€ contre - 5 980 K€ au 30 juin 2016 soit une variation de - 1 030 K€.

\* cf glossaire

Cela résulte de la baisse de 973 K€ de la contribution d'Inertam alors qu'elle était de + 852 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2016, en partie compensée par une moindre consommation de trésorerie du segment Energies Renouvelables qui ressort à - 4 662 K€ au 30 juin 2017 contre - 5 623 K€ en 2016.

Après prise en compte de la variation du besoin en fonds de roulement et des impôts, le flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles ressort à - 6 632 K€ au 30 juin 2017 contre - 4 436 K€ en 2016 et se décompose comme suit :

- - 4 078 K€ pour le segment Energies Renouvelables,
- - 2 155 K€ pour le segment Solutions plasma, qui porte les frais de structure du Groupe,
- - 399 K€ pour le segment Traitement de l'amiante.

Les flux d'investissements/désinvestissements pour un montant de 1 892 K€ correspondent principalement aux investissements d'Inertam pour un montant de 1 259 K€ et au solde de l'achat des 2 moteurs GE Jenbacher par CHO Power pour un montant de 347 K€.

Pour assurer les besoins en trésorerie du 1<sup>er</sup> semestre 2017, le Groupe a émis 400 OCA\* pour un montant global de 4 000 K€ sur la ligne de financement obligatoire flexible du contrat d'émission souscrit avec Bracknor Fund Ltd auxquels sont venus s'ajouter 3 000 K€ résultant de l'exercice de BSA\* associés.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement (augmentation des fonds propres, émission et remboursement d'emprunts) ressortent à 6 117 K€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 3 142 K€ en 2016.

La consommation de trésorerie sur le semestre est de 2 406 K€ (Trésorerie liée aux activités opérationnelles (- 6 632 K€) + Variation des investissements/désinvestissements (- 1 892 K€) + Concours financiers (+ 6 117 K€).

## Evènements significatifs post-clôture et Perspectives d'activité

### Corporate

#### Financement obligatoire flexible (OCABSA)

Le 3 Juillet et le 26 juillet 2017, la société a reçu 2 millions d'euros suite au tirage des 2 dernières tranches d'OCABSA (tranches 13 et 14), correspondant à l'émission de 200 OCA et 1 052 632 BSA2 au titre de la tranche 13 et 1 333 333 BSA2 au titre de la tranche 14. Aucun BSA1 n'a été émis, conformément aux termes de l'avenant contractuel.

#### Augmentations de capital associées

La conversion en actions des 200 OCA des tranches 13 et 14 a, respectivement, donné lieu à l'émission de 3 881 867 et de 4 480 046 actions nouvelles ordinaires.

### Energies Renouvelables (CHO Power)

#### CHO Morcenx

Le 14 juin, la société a annoncé la Final Acceptance (FA) de l'usine CHO Morcenx qui s'accompagne de l'engagement d'achever les travaux en cours et de financer un plan d'optimisation permettant d'augmenter la rentabilité de l'usine.

La centrale CHOM est désormais en production commerciale, Chopex en assure l'exploitation et la maintenance de l'usine.

Dans le cadre de discussions, le propriétaire de l'usine a d'ores et déjà versé 4,78 M€ (3,75 M€ le 25/09/2017 + 1,03 M€ le 19/10/2017) à CHO Power. Une partie de cette somme est destinée à financer le plan d'optimisation, dont les équipes doivent privilégier la mise en œuvre.

#### Perspectives

Ce qui a été réalisé à Morcenx permet le déploiement commercial d'un nouveau type de centrale dans la production d'énergie renouvelable à partir de biomasse et de déchets industriels banals.

- Comme pour CHO Morcenx et CHO Tiper, l'autorisation d'exploiter de CHO Locminé n'a fait l'objet d'aucun recours recevable.

\* cf glossaire

- La structuration du financement de CHO Tiper est en cours
- Il est prévu, en suivant, de structurer et d'obtenir le financement de CHO Locminé afin d'en démarrer la construction en 2018.

## Traitement de l'Amiante (Inertam)

Les effets des récentes contraintes réglementaires obligent à réduire de 90% les taux d'empoussièremement dans la zone confinée. Cela a nécessité une réorganisation des modes opératoires et l'investissement dans du matériel aéraulique.

### Perspectives

En France en 2015, le gisement de déchets amiantés était estimé à environ 20 millions de tonnes, et le rythme moyen actuel du désamiantage est évalué à 200 000 tonnes par an. L'actuelle capacité annuelle de traitement d'Inertam, d'environ 6 000 tonnes, ne permet donc d'éliminer définitivement que 3% des déchets amiantés en France, le reste étant enfoui.

Maitrisant parfaitement cette technologie de destruction par vitrification des produits amiantés, la société estime que la construction d'usines neuves basées sur son savoir-faire, qui maximiserait les performances industrielles et financières, représente une opportunité intéressante et à fort potentiel.

## Solutions Plasma (Europlasma Industries)

### Contrat KNC (Chine)

La réception en Juillet du système plasma et du four destiné à la vitrification des cendres volantes de l'incinérateur de Houjie, débouche sur l'exploitation industrielle de cette unité qui est la seule usine opérationnelle de traitement de cendres volantes en Chine, d'une capacité de 35 tonnes par jour.

Ce succès permet d'envisager d'autres contrats. En effet, les cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères constituent des déchets hautement toxiques, leur quantité massive représente un enjeu environnemental et sanitaire majeur pour la Chine.

### Contrat KNPP (Bulgarie)

La réception du four plasma a eu lieu en juillet 2017 après une série de tests effectués avec du déchet représentatif non radioactif.

La prochaine étape importante consistera à réitérer ces mêmes tests sur une durée plus longue et avec du déchet radioactif. Ils devraient avoir lieu d'ici le second semestre 2018 en fonction du planning général du projet.

### Contrat de fourniture d'un équipement plasma pour le traitement de déchets radioactifs (France)

Europlasma a signé en novembre 2016 un contrat de fourniture d'une torche à plasma fonctionnant à l'oxygène avec un acteur majeur du secteur nucléaire français pour le traitement de déchets radioactifs MA-VL. La torche a été réceptionnée et testée sur le site d'essais d'Europlasma en juin 2017 et livrée en septembre au client. Le montage est en cours et la mise en route du pilote est prévue pour la fin du 1er semestre 2018.

### Perspectives

#### *Dépollution et traitement de cendres volantes*

Europlasma Industries continue ses démarches de prospection active sur le marché chinois et a proposé au Ministère de la Protection Environnementale (MEP) son expertise pour aider à la mise en place d'un standard sur le vitrifiat.

En parallèle, le gouvernement central et les autorités provinciales continuent de demander aux industriels de trouver des voies de valorisation de leurs déchets dangereux notamment sur le site de Lujishan dans la région de Pékin.

Ces mesures très concrètes laissent présager des développements futurs intéressants.

En Europe, un nombre croissant de pays européens ont conscience de la nécessité d'éliminer définitivement les déchets toxiques et d'intégrer la réinjection de la matière première inerte résultante dans un schéma

d'économie circulaire. L'étude de faisabilité technico-économique de vitrification de cendres volantes remise en juillet en République Tchèque confirme cette tendance.

### **Reformage de gaz dans les industries sidérurgiques, chimiques et du ciment**

L'enjeu planétaire que constitue la réduction des émissions de gaz à effet de serre ont poussé les gros industriels comme les cimentiers, les industries chimiques ou les sidérurgistes à prendre des mesures drastiques pour réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, le développement de l'activité Solutions Plasma dans le secteur sidérurgique reste un axe de développement prioritaire avec des discussions avancées auprès de plusieurs grands acteurs européens de l'acier. La technologie mise au point par Europlasma dans ce domaine consiste notamment à effectuer un reformage à sec des gaz de hauts fourneaux en vue de la diminution, voire l'élimination, des émissions de CO<sub>2</sub> et de l'optimisation du procédé sidérurgique.

L'objectif est d'une part de valoriser le gaz de procédé dans des applications chimiques et d'autre part de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> dans les industries de type sidérurgie.

### **Traitement des déchets de différents niveaux de radioactivité**

L'arrêt définitif de nombreux réacteurs de centrales nucléaires de première génération est en cours ou programmé, sur tous les continents. Pour les pays concernés, le démantèlement des centrales va accroître le volume des déchets radioactifs.

Ainsi, une étude démarrée en 2016, relative au traitement d'un large spectre de types de déchets (liquides, solides) et de différents niveaux de radioactivité a été remise en avril 2017 à un grand acteur français du nucléaire.

La technologie proposée par Europlasma permet non seulement de réduire les volumes pour faciliter le stockage mais plus globalement d'optimiser la gestion de l'ensemble de la filière.

Le savoir-faire d'Europlasma a d'ores et déjà été démontré avec la livraison d'un four plasma en Bulgarie. Cela se poursuit avec le contrat signé en novembre 2016 pour la fourniture d'un système plasma fonctionnant à l'oxygène, destiné aux seuls déchets moyennement actifs qui est en cours d'exécution. Les essais de réception des torches ont eu lieu avec succès à Morcenx, à l'été 2017, conformément au planning.

Il faut toutefois préciser que les contraintes de la réglementation dans le secteur du nucléaire rendent complexe la mise en œuvre de ces projets qui ne peuvent être envisagés qu'à long terme.

### **Publication des résultats semestriels 2017**

Retrouvez le rapport financier relatif aux résultats semestriels 2017 sur le site du Groupe [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com), dans la partie « Investisseurs & Actionnaires », rubrique « nos publications financières et information réglementée » sera mis en ligne au plus tard le 31/10/2017 conformément à la réglementation boursière.

**Prochain RDV :** Assemblée Générale des Actionnaires le 26 octobre 2017 à 11H00

### **A propos d'EUROPLASMA**

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext Growth (FR000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)

### **Contacts actionnaires**

Anne BORDERES – Chargée de communication

Tel: + 33 (0) 556 497 000

[contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

### **Contacts presse :**

Luc PERINET MARQUET – LPM STRATEGICS COMMUNICATION

Tel : +33 (0)1 44 50 40 35 – [lperinet@lpm-corporate.com](mailto:lperinet@lpm-corporate.com)

### **Avertissement important**

*Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle basées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>.*

*Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.*

## ANNEXES

### 1. GLOSSAIRE

**BFR** : Besoin en Fonds de Roulement

**BPI** : Banque Publique d'Investissement

**BSA** : bons de souscription d'action.

**CIR** : Crédit Impôt Recherche

**CHO Morcenx** : Société par Actions Simplifiée, propriétaire de l'usine de production d'énergie à partir de déchets et biomasse à Morcenx (Landes), détenue à 35% (25% au 30 juin 2014) par le Groupe Europlasma, via sa filiale CHO Power.

**Coûts/Charges Corporate** : les coûts de fonctionnement de la holding et de la SCI de Gazéification (SCIG).

**EBITDA** : résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises.

**Endettement net** : dettes financières courantes et non courantes sous déduction de la trésorerie et équivalents.

**EPC** : Engineering, Procurement and Construction contract. C'est un contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction.

**FA** : « Final Acceptance » : réception par le client de l'usine CHO Morcenx.

**KIWI** : Kobelco Eco Solution (KES) Industrial CHO PoWer Gasification est un programme de développement qui vise à tester la combinaison d'un nouveau type de gazéifieur développé par KES et le turboplasma® (procédé d'épuration par plasma du gaz de synthèse) développé par Europlasma, pour la production d'énergie à partir de déchets et de biomasse.

**KNC** : contrat signé en janvier 2015 entre Europlasma et Shanghai KaiNeng New Technology Co., Ltd (une société industrielle chinoise), pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération d'ordures ménagères.

**KNPP** : Kozloduy Nuclear Power Plant est un contrat qui prévoit la fourniture d'un four plasma pour réduire le volume et immobiliser les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare.

**OCABSA** : il s'agit d'Obligations Convertibles en Actions (OCA) auxquelles sont associés des Bons de Souscriptions d'Actions (BSA). Les OCABSA ont été émises dans le cadre d'un financement obligataire flexible au profit de Bracknor Fund Ltd. Le nombre d'actions issues de la conversion des obligations convertibles est variable. Les modalités de conversion en actions et la durée de validité des OCABSA ont été définies, au préalable, dans un contrat d'émission et de souscription.

**SCIG** : Société Civile Immobilière de Gazéification, société qui détient l'immobilier du Groupe ainsi que les terrains et les bâtiments de CHO Morcenx.

## 2. INFORMATION SECTORIELLE

30/06/2017	Holding Solutions Plasma	Traitement de l'Amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	0	0	8	8
Autres immobilisations incorporelles	188	18	5	0	211
Immobilisations corporelles	5 925	4 047	3 619	0	13 592
Autres actifs non courants	1 265	1 193	6 511	675	9 644
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 837	101	461	78	2 477
<b>Total Actif</b>	<b>12 386</b>	<b>9 610</b>	<b>17 648</b>	<b>764</b>	<b>40 408</b>
Dettes financières	10 376	1 872	811	0	13 059
CA	628	2 994	2	0	3 624
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-444	-1 468	-956	12	-2 856
Résultat opérationnel	-1 629	-2 964	-5 583	6	-10 171
EBITDA	-1 185	-840	-4 586	-7	-6 618
Résultat net	-2 556	-3 001	-5 575	6	-11 126
Intérêt minoritaires	0	0	1	-1	1
Résultat part groupe	-2 556	-3 001	-5 574	5	-11 125

31/12/2016	Holding Solutions Plasma	Traitement de l'Amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	656	0	8	664
Autres immobilisations incorporelles	215	24	8	0	247
Immobilisations corporelles	6 285	3 618	3 282	0	13 185
Autres actifs non courants	1 265	1 041	6 383	663	9 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 313	1 326	156	88	4 882
<b>Total Actif</b>	<b>14 369</b>	<b>11 178</b>	<b>16 409</b>	<b>760</b>	<b>42 715</b>
Dettes financières	10 511	2 101	791	0	13 403
CA	1 650	7 704	379	0	9 733
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 219	-2 486	-525	13	-4 217
Résultat opérationnel	-3 954	-3 480	-9 356	2	-16 788
EBITDA	-2 629	-327	-8 741	-11	-11 709

30/06/2016	Holding Solutions Plasma	Traitement de l'Amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	981	0	8	989
Autres immobilisations incorporelles	230	29	13	0	272
Immobilisations corporelles	6 733	3 850	177	0	10 760
Autres actifs non courants	1 273	1 376	6 412	648	9 708
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 260	2 216	659	88	4 224
<b>Total Actif</b>	<b>12 132</b>	<b>13 517</b>	<b>14 918</b>	<b>746</b>	<b>41 314</b>
Dettes financières	10 644	3 325	1 005	0	14 974
CA	826	4 880	3	0	5 709
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-625	-1 628	-860	18	-3 095
Résultat opérationnel	-1 816	-1 190	-5 579	14	-8 571
EBITDA	-1 107	802	-4 671	-4	-4 979

Source : Comptes consolidés semestriels 2017 arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 octobre 2017, ayant fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes